



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 octobre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 octobre 2008

**Convention pour le stockage et la surveillance du stock communal
de comprimés d'iode**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 octobre 2008

DELIBERATION D20080393

Madame Nicole GRAVAT Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Les mesures sanitaires préventives vis-à-vis du risque radioactif ne se limitent plus aux abords immédiats des centrales nucléaires. Le périmètre à l'intérieur duquel ces mesures sont applicables a été élargi aux départements situés à proximité des installations.

Le département des Deux-Sèvres est limitrophe de départements sièges d'installations nucléaires. Notre commune se trouve distante de près de 110 Km de la centrale de Chinon, 90 Km de celle de Civaux et 120 Km de celle de Blaye.

La parade à l'émission d'un rejet radioactif dans l'atmosphère est la prise d'iode stable pour assurer la protection de la thyroïde, assortie de mesures sanitaires particulières et de mesures de protection.

La prise de ce médicament doit se faire dans les toutes premières heures qui suivent une alerte. C'est pourquoi il a été décidé le pré positionnement préventif de stock de comprimés d'iode dans les communes, pour être au plus près de la population.

Ainsi, la Ville de Niort se voit dotée par la DDASS d'un stock de comprimés permettant de couvrir les besoins de sa population. Ces médicaments ne seront distribués qu'en cas d'alerte et sur décision préfectorale.

La gestion du stock communal nécessite un contrôle régulier portant sur les conditions de stockage et l'état de conservation de ces médicaments. Aussi, conformément aux préconisations sanitaires, il vous est proposé de conventionner avec un pharmacien niortais, désigné par les services de la DDASS 79, pour convenir des modalités de mise en oeuvre de ce contrôle annuel.

Cette convention est conclue pour un an et tacitement reconductible pour une durée identique.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention pour le stockage et la surveillance du stock communal de comprimés d'Iode avec Monsieur le Préfet et Monsieur PENICAUD, Pharmacien.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer cette convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Nicole GRAVAT